Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Le Bulletin bimensuel

Le 1 avril 2005 Volume 18 Numéro 7

CÉRÉALES FOURRAGÈRES AU CANADA

Le prix des céréales fourragères au Canada a baissé de manière significative depuis l'année dernière en raison de la récolte exceptionnelle de maïs aux États-Unis (É.-U.) et de l'abondance des disponibilités de blé fourrager et d'orge dans l'Ouest canadien. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* examine la situation et les perspectives du secteur des céréales fourragères au Canada.

Au Canada, par céréales fourragères, on entend les céréales secondaires (orge, maïs, avoine, seigle, céréales mélangées) et le blé fourrager. Les disponibilités de blé de qualité fourragère dépendent largement du climat et des conditions de croissance. Les tourteaux de soja et de canola et les pois fourragers représentent aussi une portion importante des rations animales, en tant que sources de protéines. Dans l'Ouest canadien, c'est l'orge qui domine le marché des céréales fourragères, tandis que dans l'Est du pays, c'est le maïs qui arrive au premier rang. En général, l'Ouest canadien produit un surplus important d'orge, sauf les années de sécheresse.

Le blé et l'orge sont les principales céréales fourragères dans l'Ouest canadien. La production du blé est axée surtout sur le marché intérieur et international de l'alimentation humaine, mais une proportion significative de cette production est écoulée sur le marché de l'alimentation animale. Une petite quantité de l'orge produite est sélectionnée à des fins de maltage, mais le reste, soit environ 85 % de la production, est destiné au secteur de l'alimentation animale. Dans l'Est du Canada, la céréale fourragère dominante est le maïs.

En 2004-2005, plusieurs facteurs ont eu une incidence négative sur les cours des céréales fourragères au Canada : (a) une récolte exceptionnelle aux États-Unis, (b) le déclassement d'une grande partie des récoltes de blé et d'orge de l'Ouest canadien et (c) l'appréciation du dollar canadien.

Récolte exceptionnelle de maïs aux Etats-Unis

Traditionnellement, aux É.-U., on cultive le maïs expressément pour l'alimentation animale afin de garantir un approvisionnement fiable au secteur de l'élevage américain. Cependant, une part grandissante de la production est accaparée par les marchés de l'éthanol et du fructose. La production de maïs américaine est fortement soutenue par les programmes de subvention gouvernementaux, faisant en sorte que les emblavures de maïs se sont accrues continuellement aux É.-U. au fil des ans. En outre, le financement public et privé de la recherche sur le maïs s'est traduit par une augmentation des rendements. En 2004-2005, les É.-U. ont enregistré une récolte exceptionnelle de maïs de 11,8 milliards de boisseaux (Gboiss.), en raison de conditions de croissance extrêmement favorables qui ont entraîné une augmentation moyenne des rendements de maïs de 10 %, qui se sont situés à 160 boisseaux l'acre (boiss./acre), par rapport aux 142 boiss./acre enregistrés en 2003-2004. On s'attend toutefois à une légère baisse des exportations américaines comparativement à l'année dernière. Malgré une forte croissance de la consommation animale intérieure et l'accroissement de l'utilisation alimentaire humaine et industrielle, les stocks en fin de campagne de maïs américains devraient plus que doubler par rapport à l'année dernière et atteindre 2,1 Gboiss. Par conséquent, on s'attend à ce que le prix moyen américain à la ferme baisse à 2,05 $US/boiss., comparativement à 2,42 $US/boiss. en 2003-2004.

Disponibilités fourragères au Canada exceptionnellement élevées en 2004-2005

Les disponibilités de céréales fourragères ont augmenté en flèche au Canada en 2004-2005, en raison du déclassement d'une grande partie des récoltes de blé et d'orge de l'Ouest canadien dû aux conditions de croissance fraîches, qui ont retardé le développement des cultures partout dans les Prairies, et à la gelée hâtive qui a touché l'Est de la Saskatchewan et l'Ouest du Manitoba le 20 août. Normalement, une gelée à cette époque de l'année n'entraîne que des dommages mineurs en ce qui a trait à la production et à la qualité, puisque la plus grande partie des champs de blé et d'orge sont déjà à maturité. Cependant, le retard de développement d'environ un mois a fait en sorte que la gelée a affecté les cultures comme si elle était survenue à la fin juillet, ce qui ne s'est jamais produit. Puisque de nombreux champs de blé n'étaient qu'au stade pâteux mou le 20 août, la gelée a entraîné le déclassement des cultures au grade fourrager en raison de la forte teneur en grains verts et gelés et au faible poids des grains. Les dommages ont été moindres dans le cas de l'orge étant donné que cette culture se développe plus rapidement que le blé; cependant, une portion inférieure à la normale a été sélectionnée pour le maltage dans les régions touchées par la gelée. Dans les autres régions, l'automne frais et humide a causé des dommages et le déclassement des cultures en raison de la germination et du mildiou.

Une année typique, de 5 % à 10 % de la récolte de blé de l'Ouest est de qualité fourragère, ce qui représente une quantité de 0,9 à 1,8 million de tonnes (Mt). En 2004, 45 % ou plus de la récolte a été déclassée au grade fourrager, ce qui représente environ 8,5 Mt. Il est plus difficile de quantifier l'incidence des mauvaises conditions sur l'orge, mais selon les experts de la Commission canadienne du blé (CCB), seules environ 2,0 Mt seront sélectionnées pour le maltage en 2004-2005, comparativement à 2,5 Mt une année normale. La production totale d'orge ayant grimpé à 0,9 Mt en 2004-2005, on peut s'attendre à ce que les stocks d'orge fourragère s'accroissent d'environ 1,4 Mt. Dans le cas du blé de qualité fourragère, on prévoit un excédent de 8 Mt par rapport à 2003-2004.

LES CÉRÉALES FOURRAGÈRES AU CANADA

Qualité recherchée chez les céréales fourragères

Les principales caractéristiques de qualité recherchées sont : l'énergie, les protéines et les vitamines et minéraux et les acides gras. L'énergie est souvent exprimée en kilocalories d'énergie métabolisable/kilogramme. L'énergie, contrairement à la teneur en protéines, ne peut pas être mesurée directement, mais les grains denses (rapport poids/volume élevé) ont d'ordinaire un niveau élevé d'énergie. Les principales sources d'énergie sont les hydrocarbures (amidon), le gras, les fibres et les protéines. La teneur en amidon est un facteur intéressant pour le secteur de l'engraissement du bétail et de la fabrication d'éthanol. Les protéines, plus précisément les amino-acides, la lysine, la méthonine, la cystine et le tryptophane, sont recherchées dans le secteur de la provenderie, mais elles sont nuisibles à la production d'éthanol. Les protéines peuvent toutefois rendre la drêche de distillerie plus attrayante pour les acheteurs. Par vitamines et minéraux, on entend le phosphore, le calcium, les vitamines et les oligo-éléments. Le rendement accru est un facteur de qualité recherché du point de vue du coût de production.

Blé

En général, on utilise le blé dans la ration des porcs et des volailles; ces deux secteurs regroupés en consomment environ 3 Mt par année. La plupart du temps, il s'agit de blé meunier de moindre qualité, comme du blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) n° 3, du blé roux de printemps Canada Prairie ou du blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien, puisque les disponibilités de blé fourrager ne suffisent pas à la demande. Les grains de blé meunier déclassé au grade fourrager ont souvent un poids faible, ce qui ne convient pas aux engraisseurs de porcs, en particulier. Il s'agit d'une grande préoccupation pour 2004-2005, car une partie importante du lé fourrager affiche un poids inférieur au poids spécifique normal de 60 lb par boisseau, ce qui ne le rendra pas attrayant au secteur de l'engraissement porcin. Malgré d'importants stocks de blé fourrager, les engraisseurs de porcs pourraient avoir de la difficulté à s'approvisionner en blé de qualité satisfaisante. La majeure partie du blé de faible poids devrait être utilisée par le secteur bovin, qui l'incorporera à la ration si le prix est attrayant. Ce blé devra toutefois faire concurrence aux stocks accrus d'orge fourragère, qui est l'ingrédient de choix des engraisseurs de l'Ouest. Il serait logique de penser que les surplus intérieurs seront exportés, mais les perspectives de rendement (PDR) de la CCB pour le blé fourrager sont inférieures aux prix déjà à la baisse du marché intérieur hors-commission. On peut donc s'attendre à ce qu'une bonne partie des stocks de blé fourrager de moindre qualité produit en 2004-2005 seront reportés à 2005-2006 et auront une incidence sur l'industrie canadienne de l'alimentation animale tout au long de 2005-2006.

Orge

On produit de 10 à 13 Mt d'orge par année dans l'Ouest canadien. En général, de 15 % à 20 % de l'orge produite est sélectionnée à des fins de maltage et le reste est écoulé sur le marché de l'alimentation animale. Le maïs américain, le blé de printemps Canada Prairie et le CWRS de moindre qualité font concurrence à l'orge de l'Ouest. En outre, la menace de la fusariose a détourné certains producteurs canadiens de la culture du blé et de l'orge. Le problème est particulièrement aigu dans l'est du Manitoba où la forte demande provenant du secteur porcin a nécessité l'importation de blé et d'orge de régions plus à l'ouest et de maïs américain. La plus grande partie de l'orge fourragère est constituée de variétés qui n'ont pas été sélectionnées à des fins de malterie, plutôt que de variétés fourragères à plus haut rendement.

Pendant des années, le principal facteur de qualité de l'orge fourragère a été le poids du boisseau. Or, la recherche a démontré que le poids du boisseau est proportionnel à la valeur fourragère, mais pas nécessairement à l'apport énergétique alimentaire. Des variétés d'orge fourragère de même poids spécifique peuvent afficher de grandes variations en ce qui a trait à l'apport énergétique alimentaire.

La fusariose ou la brûlure de l'épi causée par le fusarium

La souche *Fusarium Graminearum* produit des mycotoxines, comme le désoxynivalénol (DON), qui peuvent être toxique pour les animaux d'élevage. Tous les non-ruminants, et les porcs en particulier, ont une tolérance très faible aux mycotoxines. En raison de la prévalence de cette maladie chez le blé et l'orge au Manitoba et, dans une moindre mesure, en Saskatchewan, les provenderies ont dû s'approvisionner en grains fourragers dans des régions plus éloignées où les taux d'infection sont plus faibles ou nuls. Ces coûts sont venus grossir ceux de la production porcine et se sont ajoutés à ceux de détection des mycotoxines. Le maïs-grain semble moins susceptible à la fusariose; par conséquent, un pourcentage plus élevé de cette culture satisfait les besoins de l'industrie de l'alimentation animale.

Maïs

Le maïs est l'une des céréales à plus haut rendement énergétique, en raison principalement de sa forte teneur en amidon. On l'utilise surtout comme ingrédient de provende de valeur pour le bétail, et de plus en plus, comme matière première pour la production d'éthanol. La performance de l'alimentation des bovins à base de maïs est quasi semblable à celle de l'orge; par conséquent, les exploitants de parcs d'engraissement peuvent aisément substituer le maïs à l'orge dans les rations. Comparativement à l'orge, le maïs a 8 % ou 9 % plus d'énergie, mais en peu moins de protéines.

Provendes, déchets et criblures comme pourcentage des disponibilités

2004-2005	**%**
Maïs	68
Orge	61
Avoine	35
Seigle	21
Blé	16

Source : AAFC

Environ 65 % du maïs canadien est cultivé en Ontario et 30 %, au Québec. Dans l'Ouest canadien, les importations de maïs américain augmentent lorsque le prix livré du maïs américain le rend concurrentiel aux céréales fourragères intérieures. La production de maïs au Manitoba a augmenté progressivement depuis les dix dernières années en raison de l'arrivée de nouvelles variétés qui requièrent moins de degrés-jours de croissance que les anciennes. Les nouvelles variétés de maïs qui conviennent mieux aux conditions de production dans l'Ouest canadien, les problèmes de fusariose liés à la culture de l'orge et la substitutabilité du maïs dans les rations alimentaires du bétail rendent probable le futur essor du maïs comme source alimentaire pour l'industrie porcine canadienne dont le développement se poursuit.

Avoine

L'avoine est principalement destinée au secteur meunier alimentaire et à l'alimentation des chevaux de performance, le reste étant écoulé sur le marché de l'alimentation du bétail. Les chevaux digèrent moins bien l'amidon de l'avoine que l'amidon de maïs ou d'orge.

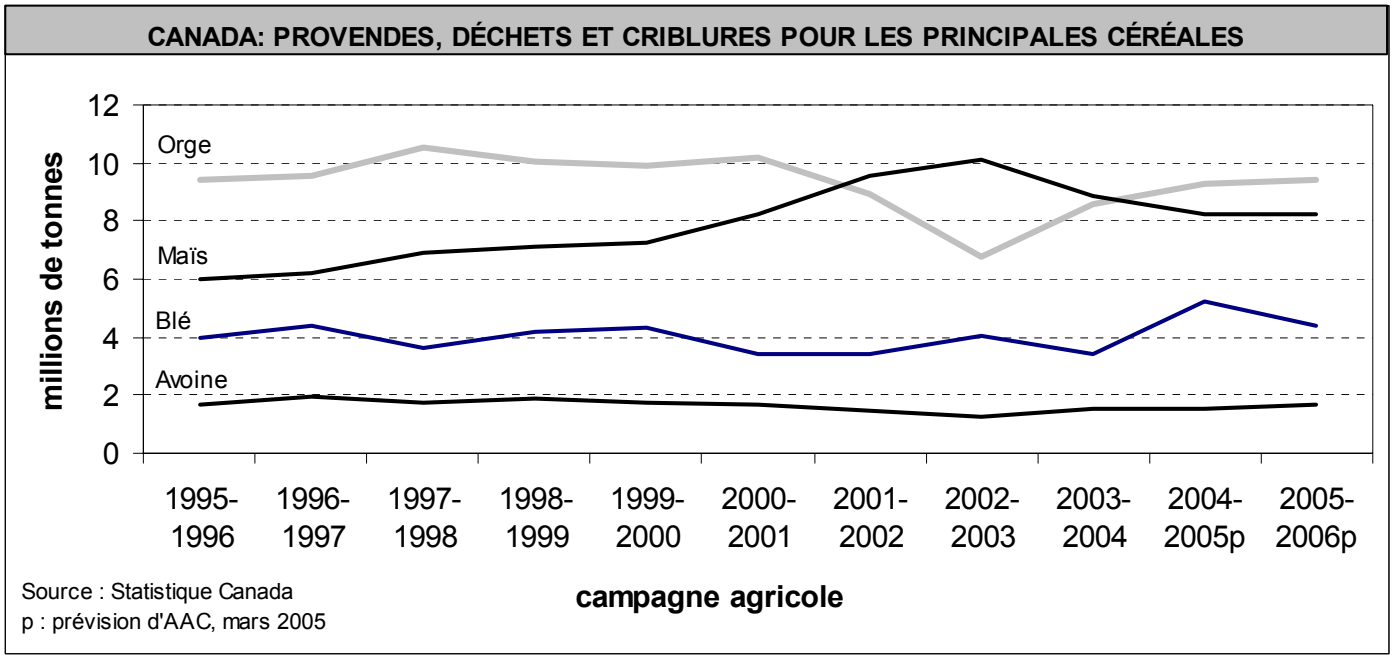

Au Canada, le premier marché d'alimentation animale pour l'avoine de moindre qualité est celui des bovins. La forte teneur en fibre de l'avoine à grains nus en réduit la valeur nutritive, ce qui peut accroître les coûts et le temps nécessaires aux animaux pour atteindre leur poids d'abattage.

Seigle
Le seigle a une valeur fourragère correspondant à 85 %-90 % de celle du maïs. Le seigle contient plus de protéines digestibles et dans l'ensemble plus de nutriants digestibles que l'avoine ou l'orge. Le seigle convient le mieux à un mélange selon une proportion de moins d'un tiers, car son goût n'est pas très agréable et il devient collant à la mastication. Le prix à la tonne du seigle fourrager est en général inférieur à celui de l'orge fourragère; cet écart peut fluctuer grandement. Les engraisseurs de bétail et de volaille sont réticents à utiliser le seigle dans leur ration en raison de la présence des alcaloïdes de l'ergot, de l'effet anti-nutritif des pentosannes et de la moindre quantité d'aliments ingérés par les animaux nourris au seigle. Les nouvelles techniques de production d'aliments pour animaux, en particulier le recours à divers enzymes pour rendre le goût plus agréable, permettent désormais l'utilisation d'une plus grande proportion de seigle dans les provendes destinées aux animaux. Le seigle d'automne est un bon choix de culture fourragère en raison de son haut degré d'énergie, sa forte teneur en protéines et son potentiel de rendements élevés.

DEMANDE DE CÉRÉALES FOURRAGÈRES

La demande de céréales fourragères dans l'Ouest canadien est en progression continue depuis quelques années, en raison, entre autres, de l'essor marqué de l'industrie porcine et de la croissance soutenue de la production bovine. La crise de l'ESB et la fermeture de la frontière canado-américaine contribuent également à l'accroissement de la demande. En outre, le secteur de l'élevage a tiré grand parti de l'abolition de la LTGO et de l'intérêt accru pour le secteur à valeur ajoutée qui en a découlé.

Bovins
Le secteur bovin a connu une croissance d'environ 20 % depuis 1995; il comptait environ 15,1 millions de têtes à la fin de 2004. En général, les bovins laitiers et de boucherie consomment environ 50 % des céréales fourragères produites au Canada. Les bovins sont des ruminants à estomacs multiples qui décomposent la nourriture à l'aide des bactéries. Le fourrage grossier peut servir de substitut aux céréales fourragères dans l'alimentation des bovins, qui ont besoin de fibre alimentaire dans leur ration. Par conséquent, la composition de la ration alimentaire destinée aux bovins varie en fonction du prix des diverses céréales fourragères et du fourrage grossier (foins ou pailles). La popularité de l'orge dans la composition de la ration des bovins est attribuable à sa forte teneur en fibre. Le maïs constitue en bonne partie le restant de l'alimentation des bovins.

Porcs
Après les bovins, les porcs sont les plus grands consommateurs de provendes et de céréales fourragères au pays, puisqu'ils consomment de 35 à 40 % de la production canadienne de céréales fourragères. La nutrition est un aspect très important du secteur porcin, en raison de la croissance rapide et de la nature monogastrique du porc.

Le maïs, l'orge et le blé sont utilisés comme aliments pour les porcs. Le maïs est la principale céréale fourragère de l'Est du Canada et constitue, avec le maïs canadien et importé, le marché fourrager de cette partie du pays. Dans l'Ouest, le marché des céréales fourragères est un peu plus complexe; il comprend du maïs importé ainsi que du blé et de l'orge canadiens.

Volaille
Le secteur de la volaille est aussi un grand consommateur de céréales fourragères. La gestion des approvisionnements a favorisé la stabilité du secteur aviaire, qui s'est développé en fonction de la croissance de la population. Les poulets représentent la principale production avicole et sont les plus grands consommateurs de céréales fourragères, suivis des dindons.

Autres
Les autres débouchés notables pour les céréales fourragères sont les moutons, les agneaux et les chevaux. Les chevaux sont utilisés principalement à des fins récréatives. Leur nombre est relativement constant et ils constituent une part modeste, mais de choix, du marché global des céréales fourragères.

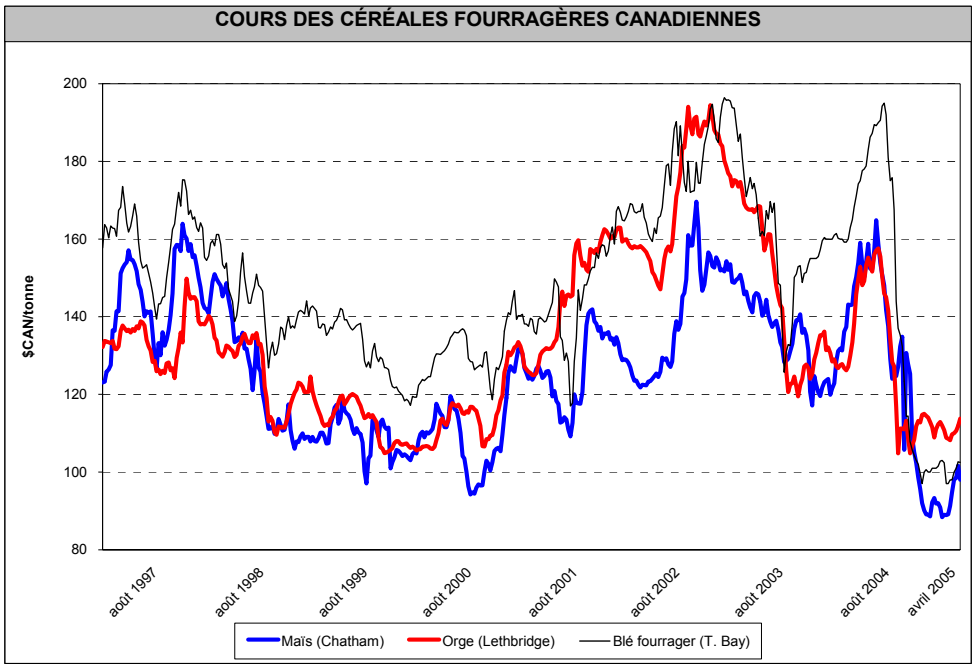

Les moutons et les agneaux constituent une petite part du marché, mais cette part est en croissance. Les moutons et les chevaux sont sensibles à la fusariose.

COURS DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES

Les disponibilités abondantes de céréales fourragères dans l'Ouest canadien ont entraîné la chute des prix du blé fourrager. Le cours de l'orge fourragère est resté ferme, ce qui est surprenant compte tenu de l'ampleur des disponibilités; en 2004-2005, le prix au comptant (Lethbridge) à la Bourse des marchandises de Winnipeg (WCE) devrait se situer en moyenne à 110 $/t, soit environ 20 $ de moins qu'en 2003-2004. Bien que le cours de l'orge soit à la baisse, le déclin est tout de même moindre que celui du maïs américain qui affiche une baisse de 25 % (équivalent en dollar canadien). On s'attend à ce que le prix au comptant moyen du blé fourrager à la WCE (Thunder Bay) enregistre une baisse d'environ 35 % pour se situer approximativement à 110 $/t. La marge ajoutée au prix du maïs à Chicago ne devrait être en moyenne que de 10 $/t, comparativement à la normale de 22 $/t. Le prix moyen du maïs rendu Chatham devrait baisser à 100 $/t, comparativement à 137 $/t pour 2003-2004.

PERSPECTIVES 2005-2006

Les cours des céréales fourragères devraient demeurer bas. L'accroissement notable des stocks de report de maïs aux É.-U. continuera d'exercer une pression baissière sur les prix. Bien que le département de l'Agriculture américain prévoit actuellement des rendements de maïs réduits pour 2005-2006, on s'attend à une légère augmentation des disponibilités américaines de maïs, ce qui aura pour effet de faire baisser les prix de cette denrée, à moins que le volume des exportations américaines soit bien supérieur aux prévisions.

Dans l'Ouest canadien, comme c'est le cas pour le blé fourrager, les stocks de report d'orge fourragère devraient connaître une hausse marquée en 2005-2006, puisque les fortes disponibilités en 2004-2005 étaient supérieures à la demande intérieure. Les PDR de la CCB étant en baisse par rapport aux recettes du marché intérieur, on peut s'attendre à ce que les exportations soient minimales. L'ampleur des stocks risque de peser plus lourd que le déclin attendu du côté de la production. Par conséquent, les disponibilités d'orge fourragère pourraient continuer de s'accroître en 2005-2006.

En 2005-2006, le prix de l'orge canadienne devrait demeurer comparable à celui de 2004-2005, la baisse du prix prévu du maïs américain contrecarrant l'amoindrissement des disponibilités de céréales fourragères et la forte demande dans l'Ouest canadien. Le prix du blé fourrager continuera d'être influencé à la baisse durant la première moitié de la campagne agricole 2005-2006 en raison des importants stocks de report. Le retour à la normale de la qualité des cultures devrait toutefois se traduire par une légère hausse des prix d'environ 15 % par rapport à 2004-2005 dans la seconde moitié de la campagne.

On s'attend à ce que le prix moyen du maïs rendu Chatham soit le même qu'en 2004-2005, à savoir 100 $/t.

On prévoit que la valeur de la devise canadienne sera semblable à celle enregistrée en 2004-2005, c'est-à-dire à un taux exceptionnellement élevé par rapport à la devise américaine. Ceci aura pour effet d'exercer une pression sur les prix des céréales fourragères canadiennes comparativement aux prix du maïs américain.

Pour plus de renseignements :
Bobby Morgan / Glenn Lennox
Téléphone : (204) 983-8465 / 984-0680
Courriel : morganb@agr.gc.ca
lennoxg@agr.gc.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2005

Version électronique disponible à www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@agr.gc.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/F

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :
Agriculture et Agroalimentaire Canada, La Commission canadienne du blé